

Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration

Lundi 24 juin 2013 – 9h30

Hôtel de Ville de Quimper



Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration du 24 juin 2013 – 9h30

à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

<u>Ordre du jour</u>	<u>Pages</u>	<u>Action du Conseil d'Administration</u>
1. Points clés d'avancement du programme partenarial 2013	2-3	information
2. Affectation du Contrat de Pays 2013	4-5	approbation
3. Préparation des contractualisations à venir	-	information en séance
4. Actualité énergies marines renouvelables	7	information
5. guichet unique énergie	-	orientation (note en séance)
6. Questions diverses	-	

1. Points clés d'avancement du Programme Partenarial 2013

A l'occasion de cette séance de mi-année, il est proposé au Conseil d'administration de prendre connaissance des points clés d'avancement du programme de travail de l'Agence pour l'année 2013.

Selon le découpage thématique du programme partenarial et au-delà de l'activité menée en continuité par l'Agence, les éléments suivants de conduite de projets sont à relever :

Promotion économique cornouaillaise

- Etude doctorale sur la Bretagne Sud (Cornouaille-Lorient-Vannes) : CoPil juillet
- Guide « s'installer à Quimper-Cornouaille » (co-financé QuimperCo) : parution mai

Pilotage du projet ialys

- Animation cluster en partenariat CCI : lancé en mars
- Etudes de définition du centre grand public (Quimper Co) : propositions avril

Animation du réseau des communautés et partenaires

- Référentiel des zones d'activités (174) : finalisation septembre

Développement touristique

- Destination Cornouaille : réflexion assistée BE d'ici octobre

Action économique et développement de Quimper Communauté

- Participation aux échanges régionaux en vue CPER et fonds européens : en cours

Conduite du Scot de l'Odet

- Edition d'un document de communication sur le Scot : finalisation juin
- Fiches pratiques par thèmes : 2 réalisées, 2 en préparation

Coordination Inter-Scot

- Construction d'un référentiel « mer de Cornouaille » : diagnostic en octobre
- Analyse avec INSEE de l'emploi localisé : en cours pour Octant novembre

Déplacements, mobilités et projets urbains

- 1ère analyse enquête ménages déplacements : septembre
- Etude de principe d'urbanisation du sud de Quimper : CoPil juin

Accompagnement des politiques d'habitat

- Observatoire de l'habitat : publication février
- PLH pour 7 communautés membres : CCA livré mai, ouest-Cornouaille juin, CoCoPaQ & CCPCP juillet, CCPF orientations avril.

Participation aux travaux inter-agences à échelle régionale

- Scénarios démographiques prospectifs bretons : édition Octant février
- Territoires 2040 et Bretagne : travail inter-agences juin pour conférence région octobre

Projet Cornouaille et contrat de pays

- Prospective Cornouaille : scénario validé février et présenté RV Cornouaille 11 avril
- Contrat de pays, affectation enveloppe 2013 : juin

Aménagement très haut débit

- suivi de Bretagne Très haut Débit pour la Cornouaille : Mégalis installé en avril

Stratégie climat – énergie

- Energies marines renouvelables pour la Cornouaille : séminaire à Plozévet en mai

Fiche présentée pour information du Conseil d'administration

2. Affectation du Contrat de Pays 2013

Dans le cadre de la négociation sur le dispositif intermédiaire 2013 du contrat Région – Pays de Cornouaille, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises pour arbitrer l'utilisation de ces fonds, la dernière réunion, le lundi 10 juin, ayant permis d'entendre l'ensemble des porteurs de projets.

La reconduite des critères de l'enveloppe 3 du précédent contrat, croisée avec les règles d'intervention de la Région, a permis d'arrêter une liste de projets éligibles à cette enveloppe transitoire.

Un comité de programmation régional sera organisé le mercredi 10 juillet à 10h dans les locaux de QCD pour valider l'arbitrage cornouaillais.

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver le tableau d'affectation proposé ci-après.

Enveloppe Cornouaille : 1 072 731 euros

	Dossiers en instruction	Porteur	Montant total	Montant sollicité	%
Axe Réhabilitation (écoles, friches)	Extension et rénovation des bâtiments scolaires	Commune de Ploneis	946 244,31	100 000,00	10,57%
	Projet de construction d'un groupe scolaire	Commune de Dineault	857 000,00	100 000,00	11,67%
	Extension école élémentaire (2 classes)	Commune de Melgven	222 500,00	44 500,00	20,00%
	Création d'une classe bilingue	Commune de Moelan/mer	82 760,00	15 000,00	18,12%
	Déconstruction de friches urbaines (anciennes habitation/commerce et services public)	Commune de Tourc'h	70 000,00	14 000,00	20,00%
	Déconstruction de l'ancienne usine des "Salaisons du Jet"	Commune de Rosporden	310 223,00	62 044,60	20,00%
	Déconstruction de l'ancienne antenne du CG 29	Commune de Rosporden	55 962,00	11 192,40	20,00%
	Démolition de friche pour installation d'une épicerie sociale	Commune de Concarneau	35 000,00	7 000,00	20,00%
	Démolition de friche	Commune de Pouldreuzic	95 000,00	19 000,00	20,00%
	Achat et démolition de la friche Gonidec à Gourlizon	CC Haut Pays Bigouden	102 300,00	20 460,00	20,00%
Axe développement économique et durable (ingénierie, dernier commerce, sig)	Etude de préfiguration à une politique culturelle intercommunautaire	AOCD	31 850,00	15 925,00	50,00%
	Animation Climat Energie Cornouaille	QCD	61 000,00	30 500,00	50,00%
	Mission accompagnement numérique	QCD	36 000,00	18 000,00	50,00%
	Etude de faisabilité d'un groupement d'achat/centrale de référencement des produits cornouillais issus de l'économie solciale et solidaire	ADESS Cornouaille	55 600,00	26 720,00	48,06%
	Dernier commerce à Gourlizon	CC Haut Pays Bigouden	322 500,00	58 000,00	17,98%
	Acquisition et travaux dernier commerce à Tourc'h	CCA	300 000,00	60 000,00	20,00%
	Axe enfance, jeunesse	Construction d'une maison de l'enfance et d'une bibliothèque	Commune de Landudec	804 000,00	100 000,00
Construction de crèche		Commune de Nevez	587 354,00	100 000,00	17,03%
Maison de la culture bretonne		Commune d'Elliant	999 986,40	100 000,00	10,00%
Maison des associations		Commune de Concarneau	436 100,00	43 610,00	10,00%
Espace culturel		Commune de Goulien	95 000,00	9 500,00	10,00%

	Dossiers en instruction	Porteur	Montant total	Montant sollicité	%
Axe aménagement touristique	Aménagement du GR 34 de Bénodet à B	CC Pays Fouesnantais	34 995,00	6 999,00	20,00%
	Création d'un sentier randonnée entre Kerler et Kerouen (Fouesnant)	CC Pays Fouesnantais	140 000,00	28 000,00	20,00%
	Réhabilitation d'un sentier entre Renouveau et le Vorlen (Fouesnant)	CC Pays Fouesnantais	30 000,00	6 000,00	20,00%
	Valorisation du tourisme vert : aménagement de sentiers et sites dédiés	CC Pays Glazik	27 000,00	5 400,00	20,00%
	Circuit touristique et d'interprétation du patrimoine du Rulosquet au Juch	Douarnenez Communauté	60 000,00	12 000,00	20,00%
	Amélioration du réseau des sentiers et circuits de randonnées	Douarnenez Communauté	150 000,00	30 000,00	20,00%
	Projet Tourisme Rando	CoCoPaQ	33 000,00	6 600,00	20,00%
	Chemin découverte de la forêt domaniale de Coatloch	Commune de Scaër	20 567,40	4 113,48	20,00%
	TOTAL		1 054 564,48		

Les montants en italique rouge signifient que la Région est en attente de compléments d'information. Un ajustement du montant reste possible.

4. Actualité énergie:

Engouement pour les énergies marines renouvelables

Dans le cadre de ses missions énergie-climat, Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et développement économique, Quimper Cornouaille Développement mène une action de mobilisation et de concertation en faveur des Energies Marines Renouvelables (EMR) en Cornouaille. A ce titre, QCD a organisé le 22 mai 2013 un colloque, **Quelles Energies Marines Renouvelables pour la Cornouaille ?**, pour présenter l'état local et actuel de cette filière en plein développement et échanger sur son devenir. Au vu de la centaine de participants et de la pertinence des interventions, ce colloque a confirmé l'intérêt que suscite cette thématique sur notre territoire et a permis de franchir une première étape dans la réflexion locale sur les EMR.

Initiatives locales

Après un rappel par **Jean-Claude SACRE** (président de CCA) et **Jean-Paul STANZEL** (président CCPBS), des missions de QCD dans ce domaine, **Marc BOEUF** (directeur R&D, France Energies Marines) a présenté les technologies pour exploiter la houle, le vent et les courants.

En Cornouaille, 2 projets de récupération d'énergie cinétique de la houle sont à l'étude. **Philippe SERGENT** (Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales) a présenté le projet national EMACOP (Energies MARines COtières et Portuaires) et informé que les digues d'Esquibien et St-Guénolé-Penmarc'h étaient retenues pour tester l'applicabilité de dispositifs de récupération d'énergie. **Luc MARTIN** (DCNS) et **Olivier SELLIER** (FORTUM) ont précisé leur intérêt pour la baie d'Audierne afin d'y implanter une ferme pilote houlomotrice.

Jean-François DAVIAU (Président de Sabella SAS, Quimper), a présenté la D10, hydrolienne de 10m de diamètre, bientôt immergée dans le Fromveur.

Quelle ambition pour les EMR en Cornouaille?

Dominique RAMARD (conseiller régional), **Armelle HURUGUEN** (conseillère générale), **Denez L'HOSTIS** (élu référent PCET) et **Yvan GUITTON** (chargé de mission Mer, Préfecture de Région) ont confirmé les facteurs favorables dont dispose la Cornouaille pour le développement des EMR. Ils ont également insisté sur l'importance de la coopération au niveau local et régional et sur le fait que l'acceptation sociale de ces projets passera par une concertation dans laquelle il est primordial que les territoires s'impliquent.

A la suite de ce colloque, DCNS et Fortum ont signé un accord pour le projet houlomoteur en Baie d'Audierne. La Région devrait accompagner cette démarche en finançant la réalisation d'études d'impacts et environnementales. Une réunion avec les acteurs locaux est programmée pour mi-juillet au plus tard.

Dossier présenté pour information du Conseil d'administration

Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration du 24 juin 2013 – 9h30

à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

ENVOI COMPLEMENTAIRE

<u>Ordre du jour</u>	<u>Pages</u>	<u>Action du Conseil d'Administration</u>
1. Points clés d'avancement du programme partenarial 2013		information
2. Affectation du Contrat de Pays 2013 et validation des projets et plans de financement QCD : -animation climat énergie Cornouaille - mission accompagnement numérique	2-4 5-8	approbation approbation
3. Préparation des contractualisations à venir	9-10	information
4. Actualité énergies marines renouvelables		information
5. guichet unique énergie	11-12	orientation
6. Questions diverses		

Avertissement :

Une fiche est à renseigner pour chaque projet soumis à la programmation régionale 2013. Son renseignement ne se substitue pas à la constitution d'un dossier. Le porteur de projet devra constituer un dossier (cf liste des pièces indiquées dans les modalités d'intervention des dispositifs), le transmettre au pays afin que ce dernier l'adresse au Conseil régional avant l'engagement des premières dépenses. Dans l'hypothèse où, au terme de la sélection régionale, le projet ayant fait l'objet de cette fiche serait retenu, le Conseil régional ne pourra envisager l'attribution d'une subvention sans qu'un dossier lui ait été transmis et que son contenu soit cohérent avec les engagements formalisés dans la fiche projet telle que validée par le Comité régional de sélection.

DEMARCHE CORNOUAILLAISE ENERGIE CLIMAT

ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE, ENERGIES MARINES RENOUVELABLES

1. Maître d'ouvrage (Nom, statut et coordonnées)

Quimper Cornouaille Développement

2. Description du projet

2.1. Contexte

Les plans climat énergie territoriaux [PCET], au même titre que les agendas 21, sont des projets territoriaux de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique. Les PCET rendus obligatoires par la loi Grenelle 2 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, ont suscité sur l'ensemble des territoires de Cornouaille un regain d'intérêt pour cette thématique énergie-climat.

Dans ce contexte, Quimper Cornouaille Développement s'est vu confier, dans son programme partenarial, une mission d'accompagnement des territoires dont les principaux objectifs sont de :

- Animer un groupe de travail cornouaillais
- Elaborer des documents de références
- Mutualiser des travaux sur les problématiques communes.

2.2. Description de l'opération

L'adaptation au changement climatique

Il est prévu de fournir un rapport caractérisant le climat passé et futur de la Cornouaille. Par la suite, des travaux sur la séquestration carbone par les arbres et sur la submersion marine sont prévus. Le Conseil de développement travaillera également sur la perception locale de l'élévation du niveau de la mer.

Les énergies marines renouvelables

La Cornouaille apparaît comme un territoire propice au développement des énergies marines renouvelables. La mobilisation des acteurs locaux auprès des instances régionales et nationales pour intégrer la Cornouaille dans les schémas de planification nécessite un suivi important. Un accompagnement particulier est envisagé pour l'île de Sein avec un projet d'expérimentation d'hydroliennes. Enfin, un travail de préparation du territoire (élus et professionnels) aux enjeux de développement des énergies marines renouvelables apparaît comme indispensable à travers l'organisation de rencontres et colloques sur le territoire cornouaillais.

2.3. Localisation géographique

Territoire cornouaillais

2.4. Objectifs du projet

Sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux aux enjeux et conséquences du changement climatique.

Identification et positionnement du territoire sur de futures filières économiques telles que les énergies marines renouvelables au niveau régional et national.

2.5. Service apporté

- Public visé, nature des activités...

Elus locaux, entreprises, citoyens à travers la rédaction de rapports, organisations de réunions/groupes de travail/colloque

- Niveau de service rendu
- Mode de gestion

2.6. Résultats attendus

Mobilisation des acteurs locaux

2.7. Echancier prévisionnel

Année 2013

3. Dimension qualitative du projet

3.1. Intégration du projet dans la stratégie de développement du territoire

Cf cadre partenarial de l'agence QCD

3.2 Dimension intercommunale du projet

Réflexion menée sur l'ensemble de la Cornouaille

3.3 Qualité environnementale, urbaine, architecturale du projet

Démarche énergie climat sur la Cornouaille

3.4 Dimension sociale du projet

Préparer le développement/renforcement d'activités économiques sur le territoire (création d'emploi)

Evaluation des risques de submersions marines et conséquences pour la population locale

*3.5 Dimension artistique et culturelle**3.6 Valorisation et développement des langues de Bretagne**3.7 Anticipation du très haut débit**3.8 Autres aspects qualitatifs***4. Conditions suspensives particulières****5. Plan de financement prévisionnel (équilibré en dépenses et en recettes)**

Dépenses		Recettes		
Description des postes de dépenses	Montant (€)	Financier	Montant (€)	%
Chargé de mission énergie climat	46 000 €	Région – Contrat 2013	30 500€	50%
Frais de structure	15 000 €	Autofinancement	30 500€	50%
TOTAL	61 000€	TOTAL	61 000€	

Avertissement :

Une fiche est à renseigner pour chaque projet soumis à la programmation régionale 2013. Son renseignement ne se substitue pas à la constitution d'un dossier. Le porteur de projet devra constituer un dossier (cf liste des pièces indiquées dans les modalités d'intervention des dispositifs), le transmettre au pays afin que ce dernier l'adresse au Conseil régional avant l'engagement des premières dépenses. Dans l'hypothèse où, au terme de la sélection régionale, le projet ayant fait l'objet de cette fiche serait retenu, le Conseil régional ne pourra envisager l'attribution d'une subvention sans qu'un dossier lui ait été transmis et que son contenu soit cohérent avec les engagements formalisés dans la fiche projet telle que validée par le Comité régional de sélection.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE

1. Maître d'ouvrage

Quimper Cornouaille Développement

2. Description du projet

2.1. Contexte

Le projet Bretagne très haut débit a pour ambition la desserte en services très haut débit de l'ensemble des ménages, entreprises et services publics d'ici 2030. L'intervention publique envisagée complètera l'initiative privée de France Télécom, qui a annoncé son intention de fibrer d'ici 2020 l'intégralité de Quimper Communauté ainsi que des communes de Concarneau et Douarnenez.

Bretagne thd repose les principes d'équilibre, de péréquation et de solidarité territoriaux.

La desserte en THD de l'ensemble des bretons signifie la construction d'un peu moins de 1 million de prises en fibre optique, dont 114 000 en Cornouaille. Ce déploiement s'étalera sur 3 phases : 2013/2017, 2018/2022 et 2023/2030. Les cofinancements mobilisés sur la 1^{ère} phase autorisent la construction en Bretagne 185 000 prises, dont 21 000 en Cornouaille.

Ce faible volume de prises optiques qui seront programmées en phase 1 nécessite un travail important de priorisation des territoires. Cette territorialisation s'appuie à la fois sur les projets de développement territorial de chaque communauté de communes et d'agglomération ainsi que sur le principe d'équilibre énoncé dans la Feuille de route de Bthd. Garant d'un déploiement régional équitable, ce principe précise que pour une prise optique construite en ville, une prise le sera en territoire rural mal desservi en adsl. Le comité de pilotage dédié à l'aménagement numérique de la Cornouaille a ainsi dû rendre un 1^{er} arbitrage sur le contenu de cette phase 1 au cours du premier trimestre 2013. Le projet cornouaillais n'étant pas définitif, des ajustements seront nécessaires courant 2013 lorsque l'ensemble des territoires bretons se seront prononcés sur leur territorialisation.

Un premier chargé de mission avait été recruté afin de suivre le démarrage du projet d'aménagement numérique sur le territoire cornouaillais.

Sa mission avait pour but d'animer et de gérer le projet dans ses différentes phases :

- Schéma directeur optique, guide de préconisation de pose de fourreaux, guide méthodologique, recensement et cartographie des réseaux, schéma de services numériques.

Une fois la phase 1 du projet lancée, les réflexions et les arbitrages seront à nouveau relancés afin d'amorcer opérationnellement la 2nde phase de Bretagne thd.

2.2. Description de l'opération

La gouvernance du projet Bretagne thd étant désormais assurée par la structure régionale Mégalis, il est toutefois important pour la bonne conduite de l'opération que des chargés de missions relaient les informations descendantes du niveau régional vers les EPCI en aidant ainsi à la bonne coordination du projet. De même, les territoires trouvent en la personne du chargé de mission (en collaboration avec les élus locaux membres du bureau Mégalis) un représentant pouvant porter et remonter les préoccupations et problématiques spécifiques des EPCI.

2.3. Localisation géographique

Pays de Cornouaille

2.4. Objectifs du projet

Le rôle du chargé de mission est donc :

- l'animation et suivi locale du projet BTHD
- l'interface avec les institutions et les EPCI
- le relais des directives de Megalis et leur mise en œuvre sur le terrain
- La participation aux réunions techniques départementales en préambule aux décisions des élus : travail sur les zones à desservir, critères d'arbitrage, financement des opérations...
- animation des comités techniques et de pilotage pour le territoire cornouaillais

2.5. Service apporté

- Public visé, nature des activités...

Collectivités territoriales du Pays de Cornouaille

- Niveau de service rendu

- Mode de gestion

La gouvernance du projet est assurée par Megalis et se fait donc au niveau régional. Les informations de mises en œuvre sont donc diffusées à destinations des référents locaux pour explications et aide à la mise en place opérationnelle sur le territoire.

2.6. Résultats attendus

Déploiement de la fibre optique sur le territoire

Maillage du territoire

Couverture des zones blanches

Accès de tous à un débit de qualité

2.7. Echancier prévisionnel

1^{ère} phase : 2013-2017

2^{ème} phase : 2018-2022

3^{ème} phase : 2023/2030

3. Dimension qualitative du projet

3.1. Intégration du projet dans la stratégie de développement du territoire

La couverture numérique du territoire permettra à chaque établissement, entreprise, administration, administré la desserte en très haut débit et donc l'accès à l'information, aux hautes technologies, aux procédures dématérialisées...

En parallèle du projet Bretagne Très Haut Débit, les usages seront à développer.

3.2 Dimension intercommunale du projet

Bretagne Très Haut Débit est un projet de dimension régionale géré localement par les Conseils Généraux et les structures pays ou agence de développement afin d'apporter du conseil et des informations aux intercommunalités et ainsi leur permettre une bonne connaissance du projet afin de pouvoir au mieux décider pour leurs territoires.

3.3 Qualité environnementale, urbaine, architecturale du projet

Les usages qui seront développés pourront être de l'ordre du télétravail, et seront beaucoup basés sur l'échange rapide d'informations. On sera alors capable de limiter les déplacements.

Une bonne couverture en très haut débit, pour un territoire excentré comme le Finistère lui permet de se recentrer (au niveau national et européen) et ainsi d'assurer pour du long terme son désenclavement. Les distances géographiques sont gommées par la rapidité du numérique et de toutes les possibilités offertes par cette technologie.

3.4 Dimension sociale du projet

Maillage du territoire, réponse au problème de fracture numérique, équilibre du territoire entre « campagne » et « ville », garantie que les zones moins « rentables » pour les opérateurs soient aussi couvertes. Accès à l'information, culture et services numériques par tous.

3.5 Dimension artistique et culturelle

Le projet se base sur le développement et le déploiement d'un réseau mais induit également le développement d'usages multiples et variés. Un haut niveau d'équipement en numérique garantit l'accès et l'utilisation des technologies de l'images et du son notamment permettant de repenser les outils culturels et les pratiques.

3.6 Valorisation et développement des langues de Bretagne

Le projet permet le rayonnement de la Bretagne et de ses entreprises, structures universitaires sur le territoire national.

La Bretagne est en avance sur les autres régions françaises et fait office d'exemple.

3.7 Anticipation du très haut débit

Il s'agit d'un projet dont le but est le déploiement du très haut débit

3.8 Autres aspects qualitatifs

4. Conditions suspensives particulières

5. Plan de financement prévisionnel (équilibré en dépenses et en recettes)

Dépenses		Recettes		
Description des postes de dépenses	Montant (€)	Financier	Montant (€)	%
Salaire et coût de fonctionnement	36 000	Région	18 000	50
		Autofinancement	18 000	50
TOTAL		TOTAL		

3 . Préparation des contractualisations à venir - Etude prospective « Cornouaille 2030 »

Le comité de pilotage s'est réuni le 17 juin dernier afin de faire un point sur l'évolution de la démarche et les suites à envisager.

Des thématiques nécessiteront un positionnement fort de la Cornouaille auprès des différentes instances pour faire reconnaître notre territoire : formation, énergies marines renouvelables, numérique, l'image maritime du territoire, etc.

Communication

Au de-là du 5^{ème} Rendez-vous de la Cornouaille, un travail de diffusion et au plus près des acteurs du territoire doit être mené afin qu'il y ait une appropriation de ce scénario de référence.

Ce travail doit être mené dès à présent mais également à l'issue des élections municipales de 2014. Il s'adressera aux collectivités mais aussi à la société civile, associations, etc. (en complément du conseil de développement)

Ce travail pédagogique facilitera les arbitrages qui devront être menés par la suite lors des différentes contractualisations avec l'Etat et la Région.

Aujourd'hui, l'ensemble des documents relatifs à « Cornouaille 2030 » sont disponibles en libre accès sur le site internet de QCD.

Un document de synthèse contenant également les échanges lors du 5^{ème} Rendez-vous de la Cornouaille est disponible et sera diffusé auprès des partenaires habituels de QCD. A l'issue des élections municipales ce document sera également transmis à l'ensemble des maires de Cornouaille.

Plusieurs outils existent et peuvent être étudiés pour accompagner cette communication :

- Les bulletins municipaux et communautaires : rédaction d'articles types à transmettre aux services de communication
- La presse quotidienne
- Internet : la vidéo effectuée lors du 5^{ème} rendez-vous peut être exploitée pour faire des focus ou une synthèse de la démarche

L'ensemble de ces solutions vont être étudiées pour définir le plan de communication adéquat.

Contractualisations et Fonds européens

Très peu d'informations sont disponibles sur l'organisation des futures contractualisations avec l'Etat (pas à ce stade d'information sur les CPER), la Région (position non arrêtée sur les contrats de pays) et les fonds européens (préparation des programmes opérationnels en cours de concertation régionale). Cependant, la Cornouaille peut d'ores et déjà travailler sur des thématiques avec en perspective le travail de « Cornouaille 2030 » pour préparer ces prochains contrats de territoire.

Bien qu'une connaissance générale des projets en cours de finalisation soit nécessaire, il ne s'agira pas de faire uniquement une liste des projets communautaires pour rédiger ces futurs contrats. Des arbitrages plus drastiques sont à envisager et des clefs de répartition entre les différents fonds mobilisables seront à imaginer.

Une information plus détaillée sur ces contractualisations devrait être disponible à partir de la rentrée.

Sujet présenté pour information du Conseil d'Administration

5. Espace Info Energie - Guichet unique

Actuellement la Cornouaille dispose d'un équivalent temps plein pour remplir les missions Espace Info Energie (EIE). En considérant les caractéristiques du territoire à savoir, sa superficie et le nombre d'habitants, l'EIE pourrait prétendre à un second poste.

Le dernier bilan de fréquentation de l'EIE accrédite cette position et témoigne de la dynamique locale : + 20% de contacts fin 2012, + 68% au premier trimestre 2013. Afin de satisfaire cette demande croissante dans les meilleures conditions, l'ouverture d'un second poste s'avère donc nécessaire.

La commission énergie va donc formuler une demande de création de poste supplémentaire sur les missions EIE.

Pour rappel, ces postes sont financés à 100% par l'ADEME et la Région Bretagne. Dans les pays de Rennes, Brest et Lorient/Auray, le financement d'un second poste a été obtenu dans ces mêmes conditions.

Dans ce contexte, un supplément de mission est demandé aux structures porteuses d'un EIE : une participation à la mise en place des guichets uniques avec notamment la création de plateformes locales de rénovation.

Définition du guichet unique :

La 16^e mesure du plan d'investissement pour le logement qui a été divulgué par le MEDDE le 21 mars 2013 envisage la mise en place de guichets uniques.

Afin de définir les modalités de mise en place de ces guichets uniques, des concertations sont engagées au niveau national entre les différents acteurs concernés (ADEME, ANAH, ANIL) et les cabinets ministériels. L'ADEME vient d'être mandatée par le comité de pilotage national de la mise en œuvre du Plan de rénovation énergétique de l'habitat pour mettre en place, en relation avec l'ensemble des acteurs concernés, ce réseau de guichets uniques.

Trois niveaux de déploiement du guichet unique sont en cours de discussion :

- une plateforme téléphonique nationale et un site internet ;
- un premier niveau d'information et de conseil au niveau local;
- l'accompagnement du particulier et la coordination des acteurs de la rénovation.

L'ADEME propose d'aller encore plus loin en soutenant une position portant sur deux axes :

- Un dispositif national de communication mêlant numéro téléphonique national, site internet, communication presse, radio, et TV qui s'appuierait sur les EIE, de par leur capacité à apporter des informations techniques au particulier. Le conseiller traitera la demande en apportant des informations techniques et financières sur l'efficacité énergétique et la rénovation avant d'orienter le particulier vers les acteurs ressources correspondants à son statut.
- Un déploiement sur le terrain de dispositifs locaux d'accompagnement complet du particulier : les plateformes locales de rénovation.

Trois axes de travail sont nécessaires au développement de ces plateformes locales de rénovation :

- Un accompagnement du particulier sur l'ensemble de son projet grâce à des conseils techniques objectifs,
- Une facilitation de l'accès à des financements permettant d'engager des travaux (prêt bonifiés, éco-PTZ, ...),

- L'accompagnement des professionnels pour la réalisation de travaux de qualité (exigence de labellisation, formation...)

Au niveau breton, l'ADEME, la DREAL et la Région souhaiteraient que cette action soit territorialisée en s'appuyant sur le réseau des EIE bretons. Ainsi le numéro unique national devrait basculer vers le numéro vert des EIE bretons.

Avis de la commission énergie

La commission énergie propose que les services du pôle énergie se rapprochent des acteurs tels que l'ADIL, les opérateurs, et les EPCI afin de définir une démarche partenariale favorisant la mise en place de ce guichet unique. Il s'agit de trouver une articulation constructive entre les missions de chacun permettant d'offrir une solution complète d'accompagnement de l'ensemble des ménages lors de leur projet de rénovation.

Le degré d'implication du pôle énergie dans ce dispositif se fera sous réserve d'une création de poste supplémentaire à l'EIE.

En ce qui concerne les acteurs de la rénovation, la commission énergie propose que les services du pôle énergie prennent contact avec la Chambre des Métiers, fédération du bâtiment, etc. pour échanger sur l'animation d'une plateforme de mise en relation entre les projets des particuliers et les entreprises du bâtiment certifiées « Grenelle de l'environnement ». Les modalités de création et de fonctionnement de ce type d'outils ne sont toujours pas arrêtées.

Dossier présenté pour orientation du Conseil d'administration.